

TP 494p/18

Pierre WUILLEUMIER

INSCRIPTIONS FUNÉRAIRES DE LYON

(Extrait du *Bulletin*
de l'Association de Recherches Archéologiques
de Lyon, 1935.)



LYON

SOCIÉTÉ ANONYME DE L'IMPRIMERIE A. REY

4, RUE GENTIL, 4

1935

TP





Tp 494 p/18
A Monsieur Tourain,
Respectueux hommage -
P.W.

INSCRIPTIONS FUNÉRAIRES DE LYON

La Voirie départementale de Lyon procède depuis deux ans à l'élargissement du chemin de la Favorite. Les travaux, qui se poursuivent à l'heure actuelle, ont déjà mis au jour, devant les numéros 33 et 35, quatre épitaphes romaines qu'ont bien voulu me signaler M. Descroix et M. Novat, ingénieur du Service vicinal (n° III, en rouge, sur le plan général inséré à la fin de ce fascicule).

Les deux premières, découvertes en 1933, concernent deux Eduennes :

1° Hauteur : 1 m. 58 (champ : 1 m. 10 ; moulures supérieures cassées : 0 m. 10 ; moulures inférieures : 0 m. 38). Largeur : 0 m. 79 à 0 m. 95. Epaisseur : 0 m. 55. Hauteur des lettres : 0 m. 035.

D M
I V L I A E D E C M I N A E C I V I
A E D V A E
F E M I N A E O P T I M A E
E T S A N C T I S S I M A E
H E R E S P O N E N D V M C V
R A V I T

« Aux Dieux Mânes de Julia Decmina, à la citoyenne éduenne, femme très bonne et très pieuse, son héritier a pris soin d'élever ce tombeau. »

2° Hauteur : 2 m. 55 (champ : 1 m. 77 ; moulures supérieures : 0 m. 42 ; moulures inférieures : 0 m. 36). Largeur : 0 m. 93. Épaisseur : 0 m. 60. Hauteur des lettres : 0 m. 075.

La stèle est couronnée d'un fronton, qui devait porter au centre un ornement ovoïde, et dont les bords sont incurvés en forme de volutes.

D M
TAVRIAE
TITIOLAE
CIVISAEDVAE
MATERNVS
TAVRINI FIL
CONIVGI
CARISSIMAE
VIVVSIVVAE

« Aux Dieux Mânes de Tauria Titiola, citoyenne éduenne, Maternus, fils de Taurinus, à son épouse très chère, de leur vivant. »

Les Eduens romanisés étaient attirés à Lyon par le culte impérial des trois Provinces. Déjà, deux inscriptions concernaient des prêtres fédéraux⁽¹⁾ et une troisième était consacrée à une Eduenne, *feminae sanctissimae*⁽²⁾. D'autre part, deux habitants de Lyon portaient le nom de Maternus⁽³⁾ et un autre — ce qui est plus curieux — s'appelait Tib. Julius Decminus⁽⁴⁾ ; il devait être parent de notre Julia Decmina, dont il partageait le *nomen* et le *cognomen* abrégé par aphérèse.

Les deux autres inscriptions, dégagées en juillet 1934, méritent plus d'attention :

3° Hauteur : 1 m. 71 (champ : 1 m. 45 ; cassée dans le

haut ; moulures inférieures : 0 m. 26). Largeur : 0 m. 86.
Épaisseur : 0 m. 45. Hauteur des lettres : 0 m. 07.

D M
T SOPATILVCILIB
PROC EMEKTO
EXCOH XIII
VRBANA
TIB CLAUDIUS
FELIX
EVOCAMICO
EX TESTAMENT

B PROC = *beneficiario procuratoris* ; COH = *cohorte* ; EVOC = *evocatus*.

« Aux Dieux Mânes de T. Sopatus Lucilius, au bénéficiaire du procureur, libéré de son service militaire dans la XIII^e cohorte urbaine, Tib. Claudius Felix, rengagé, à son ami, conformément au testament. »

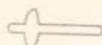
Plusieurs soldats⁽⁵⁾ et quelques anciens soldats⁽⁶⁾ — *emeriti* — de la XIII^e cohorte urbaine sont enterrés à Lyon ; ce corps, qui y tenait garnison, fut remplacé, sous le principat de Septime-Sévère, par des détachements prélevés sur l'armée du Rhin⁽⁷⁾ : toutes les inscriptions qui le mentionnent sont donc antérieures à la fin du II^e siècle. L'autre titre du défunt — *beneficiarius* — figure de même sur un certain nombre d'épithaphes lyonnaises⁽⁸⁾, mais, en général, après la mention du congé ; notre lapicide a suivi au contraire l'ordre chronologique. Le bénéficiaire avait droit à certains privilèges ; c'était un « soldat de première classe ». Il était nommé par un officier supérieur : à défaut d'indication contraire, le procureur mentionné ici devait gouverner la province de Lugdunaise⁽⁹⁾. L'*evocatus* — dont il existait déjà un exemple à Lyon⁽¹⁰⁾ — est un *emeritus* qui reste à la disposition de son chef. Lui aussi possède des privilèges ; il occupe

même dans la hiérarchie un rang supérieur au bénéficiaire, presque égal au centurion.

4° Hauteur : 1 m. 69 (champ : 1 m. 05 ; moulures supérieures : 0 m. 39 ; moulures inférieures : 0 m. 25). Largeur : 1 m. 01. Epaisseur : 0 m. 60. Hauteur des lettres : 0 m. 05. Le sommet est analogue au numéro 2.



D



M

MSILENI SYMPHORI

|IIII| VIRAVG

LVG ARELATE REIS

SILENIALATINA

LIBERTA IDEMQVEVXOR

PATRONOETMARITO

ERGA SE OPTIMO

ETSIBI VIVA POSVIT

« Aux Dieux Mânes de M. Silenus Symphorus, sévir augustal à Lyon, Arles et Riez. Silenia Latina, son affranchie et son épouse, au patron et mari très bon pour elle et à elle-même encore vivante, a élevé ce monument. »

On connaît beaucoup de sévirs à Lyon⁽¹¹⁾ — où deux nouveaux ont été signalés par M. Germain de Montauzan dans notre dernier Bulletin⁽¹²⁾ — un certain nombre à Arles⁽¹³⁾ et quelques-uns à Riez⁽¹⁴⁾. Le nôtre exerça-t-il son triple sacerdoce successivement ou simultanément ? Malgré l'absence de liaison, la seconde hypothèse paraît s'imposer. En effet, plusieurs siégeaient à la fois dans deux cités voisines, Lyon et Vienne, Arles et Aix, Arles et Apt, Aix et Narbonne⁽¹⁵⁾ ; un autre, marin de profession, exerçait à Lyon et Pouzzoles tout en habitant Rome⁽¹⁶⁾ ; un

dernier, décurion honoraire à Nîmes, était « sévir à Lyon ainsi qu'à Narbonne et Orange et Fréjus, partout à titre gratuit » (17). Et le héros de Pétrone, Trimalchion, fait graver sur son tombeau qu' « en son absence il fut nommé sévir » (18). C'est la première fois qu'un rapport s'établit entre les trois cités de Lyon, Arles et Riez. Entre les deux premières, le Rhône facilitait les échanges commerciaux et culturels. Riez, *Albae Reiorum Apollinarium*, située au pied des Alpes sur un affluent de la Durance, devait être attirée par la richesse de la vallée rhodanienne ; elle partageait déjà un décurion avec Nîmes (19). M. Silenus Symphorus en était sans doute originaire, car son *cognomen* s'y retrouve (20). Le monument est élevé par une de ses anciennes esclaves qu'il a affranchie et épousée en lui donnant son nom, et qui reposera près de lui quand elle sera morte. L'épigraphie lyonnaise offrait déjà l'exemple d'une *liberta et uxor* consacrant un tombeau *patrono pietissimo... et sibi viva* (21).

Enfin l'inscription est surmontée de deux signes curieux. Celui du bas représente un maillet, l'autre un niveau muni d'un fil à plomb. Ces deux objets se retrouvent, associés, sur un certain nombre de monuments (22), en majorité funéraires — et gaulois ; parfois une hache s'y ajoute ou se substitue au maillet ; le plus souvent, elle figure seule, accompagnée ou non de la formule *sub ascia dedicavit*. La signification de ces objets et de ces mots reste obscure ; certains les entendent au sens matériel des outils qui ont servi à la profession du défunt ou à la construction du tombeau ; mais, comme vient de le montrer M. Deonna (23), cette explication se révèle, en certains cas, insuffisante ou erronée, et les signes ont dû acquérir une valeur funéraire de plus en plus large et symbolique ; une étude prochaine (24) suggèrera d'y voir la manifestation d'une secte à tendance mystique — une franc-maçonnerie.

A côté de ces quatre inscriptions, les travaux ont dégagé plusieurs pierres anépigraphes ; les unes, moulurées, devaient former la corniche de monuments analogues aux tombeaux de Trion ; d'autres blocs, grossièrement équarris, et un grand nombre de petits fragments prouvent que le lapicide retaillait et gravait sur place les cippes funéraires. Ceux-ci étaient destinés à la voie d'Aquitaine — qui devait passer légèrement au Sud — comme les tombeaux découverts, il y a cinquante ans, aux abords de la place de Trion, et au chemin même de la Favorite, sous le groupe scolaire actuel ⁽²⁵⁾. La pente ancienne était moins forte qu'aujourd'hui, car les pierres dépassent le niveau moderne dans le bas et affleurent dans le haut. Le travail d'élargissement qui doit se poursuivre sur une cinquantaine de mètres permet d'espérer encore d'autres trouvailles ⁽²⁶⁾.

⁽¹⁾ Allmer et Dissard, *Inscr. rom. Mus. Lyon.* II, p. 67, n° 114 ; p. 82 = V, p. 23.

⁽²⁾ *Ibid.*, III, p. 105, n° 229.

⁽³⁾ *Ibid.*, I, p. 437 ; IV, p. 371-2.

⁽⁴⁾ *Ibid.*, III, p. 277, n° 324. Même aphérèse à Vienne : *C. I. L.*, XII, 5686/303-4.

⁽⁵⁾ *C. I. L.*, XIII, 1833 ; 1836 ; 1845 ; 1857 ; 1870 ; 1875.

⁽⁶⁾ *Ibid.*, 1852 (texte proche du nôtre) ; Allmer et Dissard, *op. cit.*, I, p. 439, n° 90 ; p. 449 = V, p. 19.

⁽⁷⁾ Cf. Fabia, *Rev. Hist. Lyon*, XII, 1913, p. 53 ; Germain de Montauzan, *Ann. Univ. Lyon*, XXX, 1915, p. 100, n. 1.

⁽⁸⁾ Allmer et Dissard, *op. cit.*, I, p. 205, sqq., n° 33-37 ; p. 314, n° 59 ; p. 382, n° 71.

⁽⁹⁾ *Ibid.*, I, p. 223, n° 39 exacti proc(uratoris) p(rovinciae) L(ugudunensis) ; p. 221, n° 38 exactis [proc(uratoris)] pro[vinciar]um dua[rum] [Lu]gud(unensis) et Aquitanicae.

⁽¹⁰⁾ *C. I. L.*, XIII, 1835.

⁽¹¹⁾ *Ibid.*, 1936-1974 ; 11180-11197.

⁽¹²⁾ Cf. aussi Fabia, *Pierre Sala*, Lyon, 1934, p. 310 ; Carcopino, *Bull. Soc. Ant. France*, 1933, p. 19^e. Ces deux inscriptions, généreusement données par les Missionnaires de Syrie à la Ville de Lyon, ont été déposées à la Faculté des Lettres dans le Musée d'Antiquités nationales. Je propose de compléter ainsi la seconde ligne de l'inscription datée : ob cu[ram eiusd(em) corp(or)is], en admettant que le titre de

sévir est mentionné plus haut : cf. *C. I. L.*, XIII, 1961 ; 1966 ; 1967 ; 1968.

(13) *Ibid.*, XII, 689 ; 694 ; 699 ; 700 ; 704 ; 705 ; 709 ; 1005. Cf. Constans, *Arles antique*, Paris, 1922, p. 85.

(14) *C. I. L.*, XII, 358 ; 371 ; cf. 369.

(15) *Ibid.*, XII, 1898 ; XIII, 1956 ; XII, 705 ; 1005 ; 4424.

(16) *Ibid.*, XIII, 1942.

(17) *Ibid.*, XII, 3203.

(18) Pètr., *Satir.*, 71. Huic seviratus absentis decretus est.

(19) *C. I. L.*, XII, 3200.

(20) *Ibid.*, 354.

(21) Allmer et Dissard, *op. cit.*, III, n° 358.

(22) Cf. Deonna, *Bull. Corr. Hell.*, 1932, p. 427 sqq.

(23) *Ibid.*, p. 458 sqq.

(24) Cf. Hélène Wuilleumier, *Rev. Et. Anc.*, 1934, p. 472.

(25) Cf. Allmer et Dissard, *op. cit.*, II, p. 313.

(26) Outre M. Novat, je tiens à remercier M. l'Ingénieur en chef Delaigue et M. le Préfet lui-même qui ont bien voulu faciliter les recherches.

